

Département de Saône et Loire
Arrondissement de Louhans

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES AFFAIRES GENERALES DU
PRESIDENT**

COMMUNAUTE DE COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

N° 2023_048

1.1 Marchés Publics

Objet : Arrêté attribuant le marché relatif à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'actualisation des zonages d'assainissement et la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement sur le territoire de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom'

Le Président de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom',

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 20 janvier 2021 déléguant au Président de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom' le pouvoir de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, maîtrise d'œuvre, de fournitures et de services inférieurs à 90 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU l'Avis d'Appel Public à la Concurrence envoyé à la publication le 29 août 2023 au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) pour la consultation relative à une mission d'accompagnement de la Communauté de Communes pour l'actualisation des zonages d'assainissement, l'élaboration du schéma directeur d'assainissement et pour la mise à jour réglementaire des systèmes épuratoires de la Communauté de Communes. La date limite de réception des offres est fixée au 29 septembre 2023 – 12h00,

CONSIDÉRANT les offres des candidats et les résultats de la consultation,

ARRETE

Article 1^{er} :

Le marché relatif à la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'actualisation des zonages d'assainissement et la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement sur le territoire de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom' est attribué au Cabinet JEAN-RAPHAEL BERT CONSULTANT sis au 68,

Publié le : 16 Novembre 2023

Sur le site internet

www.bresselouhannaiseintercom.fr

Rue de la Chaussée d'Antin à 75009 PARIS pour un montant de 65 055 € HT soit 78 066 € TTC et décomposé comme suivant :

Phase	Intitulé	Montant HT	Montant TTC
Phase 1	Assistance à l'actualisation du zonage d'assainissement collectif/non collectif	9 758,25 €	11 709,90 €
Phase 2	Assistance à la réalisation du schéma directeur d'assainissement	52 044 €	62 452,80 €
Phase 3	Mise à jour réglementaire des systèmes d'épuration de la communauté de communes	3 252,75 €	3 903,30 €
TOTAL		65 055 €	78 066 €

La durée du marché est de 36 mois répartie comme suivant :

N°	Phase	Durée
1	Assistance à l'actualisation du zonage d'assainissement collectif/non collectif	8 mois
2	Assistance à la réalisation du schéma directeur d'assainissement	24 mois
3	Mise à jour réglementaire des systèmes épuratoires de la communauté de communes	4 mois

Les phases 1 et 2 pourront être menées conjointement.

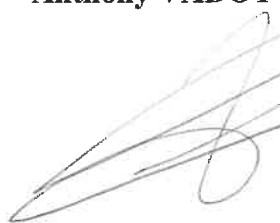
Il est approuvé la signature du marché avec le Cabinet JEAN-RAPHAEL BERT CONSULTANT

Publié le : 16 Novembre 2023
Sur le site internet
www.bresselouhannaiseintercom.fr

Article 2^{ème} :

Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat.

**POUR EXTRAIT CONFORME,
Fait à LOUHANS
Le 13/11/2023
Le Président
Anthony VADOT**



Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.